

Unibail-Rodamco SE

Société Européenne

7, place du Chancelier Adenauer
75016 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de performance gratuites existantes ou à émettre de la société et / ou d'Actions Jumelées existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 17 mai 2018
Vingt-deuxième résolution

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1 723 040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Membre du réseau Ernst & Young Global Limited
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Unibail-Rodamco SE

Société Européenne
7, place du Chancelier Adenauer
75016 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de performance gratuites existantes ou à émettre de la société et / ou d'Actions Jumelées existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 17 mai 2018
Vingt-deuxième résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions de performance portant sur des actions de la société et/ou des actions jumelées au profit des dirigeants mandataires sociaux et des membres du personnel salarié de votre société, et des sociétés liées à celle-ci dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, ou de certains d'entre eux, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 0,8 % du capital social de la société.

Unibail-Rodamco SE

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à attribuer des actions de performance gratuites existantes ou à émettre et des Actions Jumelées existantes ou à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions de performance gratuites existantes ou à émettre de la société et / ou d'Actions Jumelées existantes ou à émettre.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 13 avril 2018

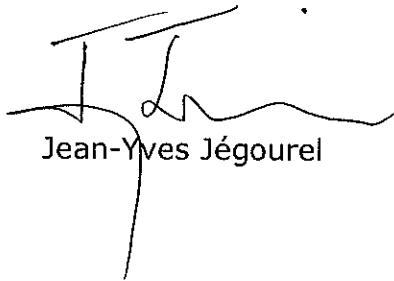
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Pascal Colin

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Yves Jégourel